

Après un CAP

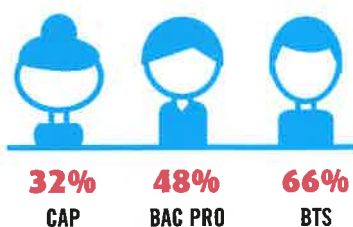


Les certificats d'aptitude professionnelle forment à quelque 200 métiers dans des secteurs extrêmement variés. S'ils ont pour objectif principal l'insertion professionnelle, ils permettent aussi la poursuite d'études (bac pro, MC, BP, BMA).

POURSUITE D'ÉTUDES

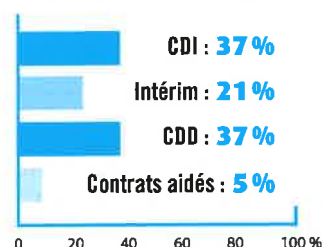


TAUX D'EMPLOI FAIBLE POUR LES CAP



Taux d'emploi 7 mois après l'obtention du diplôme.

QUELS TYPES DE CONTRAT ?



Contrats occupés par les diplômés d'un CAP, 7 mois après l'obtention du diplôme.

Source : MENJ

Poursuivre ses études

En un an après le CAP

CAP, MC, FCIL, CQP et CQPI... en un 1 après votre CAP, des diplômes ou qualifications vous permettent d'acquérir une double compétence ou de vous spécialiser. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ CAP

Après votre CAP, il est possible de préparer un autre CAP d'un secteur proche. Cela vous permettra d'acquérir une double compétence et de trouver plus facilement un emploi. La formation peut se faire en lycée professionnel ou en apprentissage.

Comme vous possédez déjà un CAP, vous êtes dispensé des matières générales, ce qui vous permet de suivre uniquement les enseignements professionnels.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les CAP* n° 1.432.

■ MC (mention complémentaire)

La MC, diplôme d'État, permet d'acquérir une spécialisation pointue dans un créneau porteur. Arts, électronique, coiffure, bâtiment, il existe des mentions complémentaires dans divers domaines. La scolarité s'effectue en lycée professionnel, en apprentissage ou par la formation continue. Elle alterne les périodes en formation (400h au minimum) et en milieu professionnel (de 12 à 18 semaines).

Il existe une vingtaine de mentions complémentaires de niveau CAP. Attention, ces MC ne donnent pas le niveau bac et ne permettent donc pas de poursuivre des études supérieures.

> Voir liste 2 du carnet d'adresses

■ CQP (certificat de qualification professionnelle)

Automobile, métallurgie, agroalimentaire, hôtellerie-restauration... Plusieurs branches professionnelles organisent et délivrent le CQP. Il est conçu pour valider les acquis professionnels d'un métier. Il ne s'agit donc pas d'un diplôme délivré par l'État.

Proposée uniquement en alternance, sa préparation dure de 6 à 12 mois. Si vous venez de sortir du système scolaire, vous pouvez préparer un CQP en contrat de professionnalisation.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Alternance et apprentissage* n° 1.42.

À LIRE AUSSI

Alternance et apprentissage n° 1.42
Découvrir la voie professionnelle n° 1.42
Les bacs professionnels n° 1.434
Les métiers de l'agriculture n° 2.11
Les métiers qui recrutent n° 3.01

■ CQPI (certificat de qualification professionnelle interbranches)

Tout comme les CQP, les CQPI sont délivrés par les branches professionnelles. Ce sont des certificats transversaux communs à plusieurs branches industrielles (textile, métallurgie, médicament, papier-carton, vente à distance...). Ils sont reconnus par toutes les branches ayant donné leur accord.

Une trentaine de branches professionnelles dans les domaines les plus variés (industrie, commerce...) proposent des CQPI.

POUR S'ORIENTER

Pour préparer son orientation, on peut s'informer auprès des organismes suivants :

- au CDI (centre de documentation et d'information) de son lycée ;
- au CIO (centre d'information et d'orientation). Même si le gouvernement prévoit de fermer un certain nombre d'entre eux, certains devraient continuer à proposer leurs services.
- au CIDJ et dans les CRIJ.

www.cidj.com

Cf. dossier Actuel-Cidj *L'orientation scolaire : où s'informer* n° 1.03.

■ FCIL (formation complémentaire d'initiative locale)

La FCIL permet d'ajouter à son CV une spécialisation orientée spécifiquement vers l'emploi régional. Préparée en lycée pro ou en alternance, elle correspond aux besoins des entreprises d'une région dans divers domaines comme le tourisme, le paramédical, le social, le commerce ou la sécurité.

D'une durée de 3 à 12 mois, la FCIL comprend des enseignements théoriques et des stages. Elle débouche sur une attestation de formation délivrée par le rectorat, mais pas sur un diplôme. Il en existe des centaines.

■ CS (certificat de spécialisation)

Les certificats de spécialisation concernent essentiellement les métiers de l'agriculture, de l'élevage et de l'agroalimentaire. Ils sanctionnent un complément spécifique de formation. Certains sont accessibles après un CAP.

La formation s'effectue en lycée agricole ou dans le cadre de l'apprentissage. Elle dure entre 400 et 600h.

www.chlorofil.fr

UN DIPLÔME D'ÉTAT APRÈS UN CAP

Certains CAP permettent ensuite de préparer un diplôme d'État, indispensable pour exercer dans des domaines tels la santé ou le social. C'est le cas des CAP du secteur sanitaire et social qui permettent de se présenter aux concours des écoles pour devenir aide-soignant, en étant dispensé des épreuves écrites.

En deux ans après le CAP

En 2 ans après le CAP, vous pourrez envisager la préparation d'un bac pro ou d'un brevet (BTM, BP, BT ou BMA) pour obtenir un niveau de qualification plus élevé.

■ Brevets

Professionnel, artistique, technique... En 2 ans après le CAP, toute une série de brevets vous permettent de compléter votre parcours.

BP (brevet professionnel)

Bien coté auprès des employeurs (artisanat, alimentation, bâtiment, coiffure...), le BP sanctionne une qualification de niveau bac. Il se prépare après un CAP et 2 ans d'expérience, ou après 5 ans d'expérience professionnelle. Objectif : approfondir les techniques professionnelles. Dans certaines professions, il vous permet de créer votre propre entreprise.

Il est possible de le préparer en apprentissage en 2 ans, ou en formation continue.

Il existe au total une soixantaine de brevets professionnels.

www.eduscol.education.fr rubrique Scolarité et parcours de l'élève / Diplômes / Diplômes professionnels

> Voir liste 5 du carnet d'adresses.

BTM (brevet technique des métiers)

Le BTM est un diplôme de niveau bac délivré par les chambres de métiers. Il se prépare en apprentissage en 2 ans après un CAP ou après une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans le secteur d'activité concerné. Il n'existe que dans quelques spécialités (pâtissier, fleuriste, photographe, prothésiste dentaire...), mais il permet d'acquérir un très haut niveau de compétences et d'occuper un emploi qualifié (chef d'atelier, chef de fabrication) au niveau de la production et de la commercialisation.

Le BTM peut également se préparer en formation continue.

Pour trouver un établissement, adressez-vous à la chambre de métiers et de l'artisanat de votre département.

www.artisanat.fr

BMA (brevet des métiers d'art)

Diplôme de niveau bac, le BMA se prépare en 2 ans après un CAP des métiers d'art, en lycée pro ou en apprentissage. Il permet d'acquérir une spécialisation plus pointue (broderie, céramique, verre...) ou de rejoindre un cursus artistique (diplôme national des métiers d'art et du design).

La formation comprend une période d'immersion en milieu professionnel d'une durée de 12 semaines minimum.

Le BMA peut se préparer en formation continue.

Il existe une vingtaine de BMA.

www.eduscol.education.fr rubrique Scolarité et parcours de l'élève / Diplômes / Diplômes professionnels

> Voir liste 5 du carnet d'adresses.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'artisanat d'art n° 2.24.*

BT (brevet de technicien)

Les BT se sont transformés en bacs pro ou bacs techno. Seul le BT métiers de la musique garde ce titre.

Équivalant à un niveau bac, le BT apporte une qualification de technicien spécialisé. Il se prépare en 2 ans au lycée (admission en première BT sur dossier) après la classe de 3^e ou un CAP, avec une 2^{de} spécifique, ou après une 2^{de} générale et techno.

Le BT comprend de 12 à 13h d'enseignement général et de 15 à 25h d'enseignements technologique et professionnel par semaine. Un stage est obligatoire.

Conseil Où préparer un bac pro ?

Le choix entre lycée professionnel et CFA dépend de la personnalité de l'élève. Certains ont vraiment besoin et envie de découvrir le monde du travail et trouvent leur voie en apprentissage, d'autres s'épanouissent plus dans des études généralistes. Mais il y a de toute façon beaucoup d'ateliers pratiques en lycée pro, et les élèves feront aussi plusieurs stages durant le cursus.

Élisabeth Poinat, conseillère d'orientation-psychologue

■ Bacs professionnels

Avec un bon dossier scolaire, on peut envisager de continuer ses études en bac pro, dans une spécialité proche de son CAP. C'est le choix qu'effectuent d'ailleurs près du quart des élèves après leur CAP.

Les titulaires d'un CAP peuvent accéder directement à la classe de 1^{re} pro pour préparer le bac pro en 2 ans. Ils sont également exemptés de certification intermédiaire en fin de 1^{re} pro.

Le bac pro se prépare en lycée pro ou en apprentissage dans un CFA (centre de formation d'apprentis). L'admission se fait sur examen du dossier scolaire et après avis du conseil de classe.

Une centaine de spécialités de bac pro sont proposées. La majorité des bacs pro concerne les métiers de la production (BTP et industrie en tête) et des services, mais il existe aussi quelques spécialités dans le domaine agricole.

Très apprécié des entreprises, ce diplôme offre des débouchés rapides sur le monde du travail. Il vous aidera à entrer, plus facilement qu'avec un seul CAP, dans certains secteurs d'activité comme la vente, l'habillement ou la mécanique.

- > Voir liste 3 du carnet d'adresses.
- > Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les bacs professionnels n° 1.434; Après un bac professionnel n° 1.4341.*

MOBILITÉ EUROPÉENNE

Il existe un système de reconnaissance des formations professionnelles à l'échelle européenne. Les jeunes titulaires d'un CAP, d'un bac pro ou d'un BT, ou encore ceux qui ont une expérience professionnelle, peuvent ainsi effectuer des stages de 3 mois en entreprise dans le cadre d'échanges européens.

Cf. dossiers Actuel-Cidj *Partir en stage à l'étranger n° 8.22; Les programmes européens n° 8.53.*

■ Bacs technologiques

Après un CAP, on peut aussi accéder à un bac techno du même domaine pour envisager une poursuite d'études, à condition d'avoir un excellent dossier.

Il n'y a cependant pas de correspondance stricte entre le CAP et le bac techno. Vous pouvez entrer directement en 1^{re} techno ou passer par une **1^{re} d'adaptation** si elle existe dans la spécialité du bac techno choisie.

À noter : en réalité, cette opportunité se rencontre rarement. En effet, le bac pro et le bac techno permettent tous deux de poursuivre vers un BTS notamment (à condition d'avoir un bon dossier), l'intérêt de bifurquer vers un bac techno après un CAP semble donc peu pertinent.

Il existe 8 séries de bac techno. Toutes sont axées sur des secteurs professionnels bien précis : industrie-développement durable, laboratoire, arts appliqués, hôtellerie, management-gestion, agronomie, musique-danse, santé-social.

- > Voir liste 4 du carnet d'adresses.

À savoir : contrairement au bac pro, le bac techno ne permet pas de s'insérer directement sur le marché de l'emploi, mais il prépare à la poursuite d'études, notamment en BTS ou DUT.

- > Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les bacs technologiques n° 1.435; Après un bac technologique n° 1.4352.*

Pensez à l'alternance

Les diplômes présentés ci-dessus (hormis le bac techno) peuvent se préparer en alternance, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Destinés aux 16-30 ans, ces contrats permettent de suivre une formation tout en travaillant, à condition d'avoir signé un contrat de travail avec un employeur.

■ Contrat d'apprentissage

En apprentissage, vous partagez votre temps entre le CFA (centre de formation d'apprentis), où vous suivez des enseignements généraux (français, maths, histoire-géo...) et technologiques, et l'entreprise avec laquelle vous avez signé votre contrat.

Le rythme dépend de votre centre de formation et du diplôme préparé. Vous suivez les mêmes programmes et passez les mêmes examens que les élèves qui préparent leur diplôme à temps plein dans un lycée professionnel.

Vous percevez un salaire compris entre 25 et 80 % du Smic, selon votre âge.

- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Alternance et apprentissage n° 1.42.*

■ Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse aux moins de 26 ans, mais aussi aux demandeurs d'emploi (sans limite d'âge) et à certains salariés. La durée du contrat est comprise entre 6 et 12 mois (mais peut aller jusqu'à 24 mois), avec un temps de formation de 15 à 25 %.

Vous percevez un salaire compris entre 25 et 80 % du Smic, selon votre âge et votre niveau de formation.

- > Cf. dossier Actuel-Cidj *Alternance et apprentissage n° 1.42.*

T travailler

Trouver un emploi

L'insertion des diplômé-e-s de CAP sur le marché de l'emploi dépend de la spécialité choisie...

■ Une insertion différente selon la spécialité

Après leur CAP, près de 80 % des diplômés entrent dans la vie active. Ils peuvent postuler à des emplois d'ouvrier qualifié ou d'employé qualifié. Mais tous ne s'insèrent pas de la même façon sur le marché du travail.

En effet, certaines filières de CAP offrent de meilleurs débouchés que d'autres. C'est le cas des CAP des secteurs du bois, du bâtiment, de l'alimentation, de la santé, des transports, de la surveillance et de la sécurité, de la petite enfance.

En revanche, l'accès au premier emploi des diplômés de CAP dans la vente, les administrations et les services aux personnes est plus difficile, car ils se trouvent en concurrence avec les titulaires d'un bac pro ou d'un bac techno. Les postes qu'ils visent ont beaucoup évolué au cours des dernières années et requièrent de plus en plus de compétences et de polyvalence, et donc des personnes plus qualifiées.

Idem dans le secteur industriel qui offre moins de débouchés aux diplômés de CAP qu'il y a quelques années (les recrutements se font de plus en plus au niveau bac pro), mais la mécanique, la chaudronnerie ou la soudure proposent des emplois à ce niveau de formation.

Une fois en poste, vous pourrez, après 3 ans d'expérience, faire valider vos compétences et obtenir un diplôme complémentaire grâce à la VAE.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers qui recrutent* n° 3.01.

■ Aide à la recherche d'emploi

Les agences Pôle emploi, les centres d'Information Jeunesse, les missions locales et les PAIO (Permanences d'accueil d'information et d'orientation) peuvent vous aider dans votre recherche d'emploi : consultation d'annuaires professionnels, élaboration de votre projet professionnel, aide à la rédaction du CV et de la lettre de motivation, simulations d'entretien d'embauche...

www.pole-emploi.fr

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Découvrir l'entreprise* n° 3.0 ; *Trouver un emploi* n° 3.02.

■ Passer des concours

Les titulaires d'un CAP peuvent présenter des concours administratifs de la fonction publique de catégorie C, par exemple de maître ouvrier ou d'ouvrier professionnel.

www.fonction-publique.gouv.fr

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Travailler dans la fonction publique d'État* n° 2.01 ; *Travailler dans la fonction publique territoriale* n° 2.02 ; *Travailler dans la fonction publique hospitalière* n° 2.03.



Consultez notre sélection de sites et d'organismes de référence en liste 1 du carnet d'adresses.

Carnet d'adresses

LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

www.cidj.com

Édité par : Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)
Sur le site : information pour les jeunes sur les études, l'orientation et les métiers, la recherche d'emploi et de stage, l'alternance, le handicap ; vie quotidienne (conseils juridiques, trouver un logement, volontariat, partir à l'étranger...); annonces (stages, jobs), actualités, agenda.

www.onisep.fr

Édité par : Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)
Sur le site : présentation des études, des diplômes du collège à l'enseignement supérieur, des différents dispositifs de l'Éducation nationale, fiches secteurs, vidéos, témoignages, FAQ, annuaire des formations, guides d'orientation en téléchargement, recherche des établissements scolaires par géolocalisation, actualités, scolarité et handicap.

www.onisep.fr/voie-pro

Édité par : Onisep
Sur le site : Informations sur la voie professionnelle (métiers, diplômes, contrats, emploi) pour les collégiens, lycéens, étudiants.

www.orientation-pour-tous.fr

Édité par : Centre Info
Sur le site : fiches et vidéos métiers, catalogue de l'offre de formation et des organismes de formation, conseils pour s'orienter dans la formation continue, actualités.

Organismes de référence

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

101 quai Branly
75740 Paris
Tél. : 01 44 49 29 32 (permanence téléphonique des conseillers du lundi au vendredi de 10h à 12h)
www.cidj.com
Réseau : 1 300 structures Information Jeunesse de proximité en France. Le CIDJ est membre de l'organisation européenne Eryca.
Accueillir et renseigner, sur place, par téléphone ou en ligne, sur les formations, les métiers, l'emploi, les stages, les jobs d'été, les bourses, le logement, la santé, le droit, la mobilité internationale...

Proposer sur place : documentation, entretiens personnalisés, aide à l'écriture de CV et lettres de motivation, ateliers collectifs et visites de groupe.
Espace Agir et entreprendre : informer et conseiller sur la création d'entreprise.

Le réseau des centres d'information et d'orientation (CIO)

75001 Paris
www.orientation-pour-tous.fr
Réseau : 444 CIO en France
Accueillir, informer et conseiller personnellement en matière d'orientation et de formation professionnelles.
Public : élèves et leurs familles, élèves handicapés, élèves en difficulté soumis à l'obligation scolaire, et étudiants.

Mon orientation en ligne (Onisep)

12 mail Barthélemy Thimonnier
Lognes
77437 Marne-la-Vallée
Tél. : 01 64 80 35 00
www.monorientationenligne.fr
Répondre aux questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers, via une plate-forme téléphonique, une foire aux questions, une messagerie électronique et un tchat.
Carte interactive des formations et des lieux de formation (rubrique boîte à outils).

Réseau Information Jeunesse (CIDJ)

75015 Paris
www.cidj.com/nous-rencontrer
Réseau : 1 300 structures Information Jeunesse (IJ) en France. Le CIDJ coordonne en direct le réseau francilien des Bureaux et Points information jeunesse (BIJ et PIJ).
Accueillir, gratuitement et de manière anonyme, tous les jeunes, sans rendez-vous, sur tous les sujets qui les concernent : orientation, études, métiers, emploi, logement, santé, mobilité internationale...

Infos près de chez vous

www.cidj.com
rubrique réseau IJ

Plus de 1 500 centres d'Information Jeunesse vous accueillent à travers toute la France. Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.

Liste 1

Pour en savoir plus

p. 4

Liste 2

Mention complémentaire

p. 6

Liste 3

Bacs professionnels

p. 6

Liste 4

Bacs technologiques

p. 8

Liste 5

BMA et BP

p. 8

LISTE 2

Mention complémentaire

Les mentions complémentaires (MC) ci-dessous se préparent en 1 an après une CAP. Il existe également des MC de niveau 4 accessibles après un bac.

Arts

- > Décors textiles permanents et éphémères
- > Entretien des collections du patrimoine
- > Joaillerie

Automobile-moto

- > Maintenance des moteurs Diesel et de leurs équipements
- > Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile

Bâtiment-travaux publics

- > Parqueteur
- > Plaquist
- > Zinguerie

Coiffure-esthétique

- > Coiffure coupe couleur

Cuir, peaux, fourrure

- > Piquage d'articles chaussants

Distribution de l'alimentation (fabrication-vente)

- > Boulangerie spécialisée
- > Employé traiteur
- > Pâtisserie boulangère
- > Pâtisserie, glacerie, chocolaterie, confiseries spécialisées
- > Vendeur spécialisé en alimentation

Électronique

- > Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile

Génie thermique-génie climatique

- > Maintenance en équipement thermique individuel

Hôtellerie-restauration, tourisme

- > Arts de la cuisine allégée
- > Cuisinier en desserts de restaurant
- > Employé barman
- > Sommellerie

Matériaux

- > Conducteur de machines de verrerie

Mécanique

- > Réalisation de circuits oléohydrauliques et pneumatiques

Mode-couture

- > Décors textiles permanents et éphémères
- > Essayage-retouche-vente

Protection, défense, sécurité

- > Sécurité civile et d'entreprise
- > Sûreté des espaces ouverts au public

Santé-social

- > Aide à domicile

LISTE 3

Bacs professionnels

Les bacs professionnels sont classés par secteurs d'activité.

Administration – gestion

- > Gestion-administration



Aéronautique

- > Aéronautique option structure
- > Aéronautique option systèmes
- > Aéronautique option avionique
- > Aviation générale

Agriculture

- > Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole
- > Conduite et gestion de l'entreprise agricole support grandes cultures
- > Forêt

Agroalimentaire

- > Bio-industries de transformation
- > Laboratoire contrôle qualité

Agroéquipement

- > Agroéquipement
- > Maintenance des matériels option matériels agricoles
- > Maintenance des matériels option matériels d'espaces verts
- > Maintenance des matériels option matériels de construction et de manutention

Aquaculture - Pêche

- > Conduite et gestion des entreprises maritimes - pêche
- > Cultures marines
- > Polyvalent navigant pont/machine
- > Productions aquacoles

Arts

- > Artisanat et métiers d'art facteur d'orgues options organier, tuyautier
- > Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel
- > Artisanat et métiers d'art option métiers de l'enseigne et de la signalétique
- > Artisanat et métiers d'art option tapissier d'ameublement
- > Artisanat et métiers d'art option verrerie scientifique et technique
- > Métiers de la mode - vêtements
- > Métiers et arts de la pierre

Audiovisuel

- > Photographie
- > Systèmes numériques option sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire; option audiovisuels, réseau et équipement domestiques; option réseaux informatiques et systèmes communicants

Automobile – moto

- > Construction des carrosseries
- > Maintenance des véhicules option motocycles
- > Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier

- > Maintenance des véhicules option voitures particulières
- > Réparation des carrosseries

Bâtiment et travaux publics – Agencement

- > Aménagement et finition du bâtiment
- > Étude et réalisation d'agencement
- > Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie, option charpente, option couverture
- > Menuiserie aluminium-verre
- > Ouvrages du bâtiment : métallerie
- > Technicien constructeur bois
- > Technicien d'études du bâtiment option assistant en architecture
- > Technicien d'études du bâtiment option études et économie
- > Technicien du bâtiment : organisation et réalisation de gros œuvre
- > Technicien géomètre-topographe
- > Travaux publics

Blanchisserie – pressing

- > Métiers du pressing et de la blanchisserie

Coiffure – esthétique

- > Esthétique cosmétique parfumerie
- > Métiers de la coiffure
- > Perruquier posticheur

Commerce – vente

- > Métiers de l'accueil
- > Métiers du commerce et de la vente, option animation et gestion de l'espace commercial
- > Métiers du commerce et de la vente, option prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale
- > Technicien conseil vente univers jardinerie

Construction navale

- > Maintenance nautique
- > Electromécanicien marine

Dessin industriel

- > Étude et définition de produits industriels

Distribution de l'alimentation

- > Boucher-charcutier-traiteur
- > Boulanger-pâtissier
- > Poissonnier-écailler-traiteur
- > Technicien conseil vente en alimentation option produits alimentaires
- > Technicien conseil vente en alimentation option vins et spiritueux

Électronique

- > Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- > Systèmes numériques option sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire; option audiovisuels, réseau et équipement domestiques; option réseaux informatiques et systèmes communicants

Énergie

- > Techniques d'interventions sur installations nucléaires
- > Technicien(ne) gaz

Environnement

- > Gestion des milieux naturels et de la faune
- > Gestion des pollutions et protection de l'environnement

Génie thermique – génie climatique

- > Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- > Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- > Technicien du froid et du conditionnement de l'air

Horticulture – paysage

- > Aménagements paysagers
- > Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)

Hôtellerie – restauration – tourisme

- > Commercialisation et services en restauration
- > Cuisine

Hygiène - Nettoyage

- > Hygiène, propreté, stérilisation

Industrie de l'habillement – textile – Cuir

- > Métiers du cuir option chaussures
- > Métiers du cuir option maroquinerie
- > Métiers du cuir option sellerie garnissage

Industrie du bois – Ameublement

- > Artisanat et métiers d'art option tapissier d'ameublement
- > Technicien constructeur bois
- > Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- > Technicien de scierie
- > Technicien menuisier-agenceur

Industries graphiques

- > Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia
- > Façonnage de produits imprimés, routage
- > Réalisations de produits imprimés et plurimédia option productions graphiques
- > Réalisations de produits imprimés et plurimédia option productions imprimées

Mécanique

- > Maintenance des équipements industriels
- > Pilote de ligne de production
- > Productique mécanique option décolletage
- > Technicien d'usinage
- > Technicien modelleur
- > Technicien outilleur

Médiation sociale

- > Service de proximité et vie locale
- > Services aux personnes et aux territoires

Métallurgie – sidérurgie

- > Fonderie
- > Traitements des matériaux
- > Technicien en chaudronnerie industrielle

Microtechniques

- > Microtechniques

Mode - Couture

- > Métiers de la mode - vêtements

Physique – Chimie

- > Laboratoire contrôle qualité
- > Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons

Plasturgie

- > Plastiques et composites

Production animale – soins des animaux

- > Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
- > Conduite et gestion de l'entreprise hippique
- > Conduite et gestion de l'entreprise agricole support polyculture élevage
- > Technicien-conseil vente en animalerie
- > Technicien en expérimentation animale

Protection – défense – sécurité

- > Métiers de la sécurité

Paramédical

- > Optique lunetterie
- > Prothèse dentaire
- > Technicien en appareillage orthopédique

Services à la personne – Médiation sociale

- > Accompagnement, soins et services à la personne option à domicile
- > Accompagnement, soins et services à la personne option en structure
- > Services aux personnes et aux territoires
- > Services de proximité et vie locale

Transport – Logistique

- > Conducteur transport routier marchandises
- > Conduite et gestion des entreprises maritimes - commerce/plaisance professionnelle
- > Logistique
- > Polyvalent navigant pont/machine
- > Transports
- > Transport fluvial

■ LISTE 4

Bacs technologiques

Après votre CAP, vous pouvez accéder à un bac techno du même domaine si vous avez un excellent dossier. Il n'y a cependant pas de correspondance stricte entre le CAP et le bac techno. Il faut en faire la demande auprès de son établissement.

Agriculture – Agroéquipement

- > Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), spécialité services en milieu rural
- > Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), spécialité technologies de la production agricole
- > Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), spécialité sciences et technologies des équipements

Agroalimentaire

- > Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), spécialité transformation alimentaire

Arts

- > Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)
- > Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD), spécialité théâtre
- > Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD), spécialité musique
- > Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD), spécialité danse

Bâtiment – travaux publics

- > Sciences et technologies industrielles et du développement durable (STI2D), spécialité architecture et construction

Biologie

- > Sciences et technologies de laboratoire (STL), spécialité biochimie-biologie-biotechnologie (ex biotechnologies)

Communication – Ressources humaines

- > Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG), spécialité ressources humaines et communication

Comptabilité

- > Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG), spécialité gestion et finance

Environnement

- > Sciences et technologies industrielles et du développement durable (STI2D), spécialité énergies et environnement
- > Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), spécialité aménagement et valorisation des espaces

Hôtellerie, restauration, tourisme

- > Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Mécanique – technologie

- > Sciences et technologies industrielles et du développement durable (STI2D), spécialité innovation technologique et éco-conception

Marketing

- > Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG), spécialité mercatique (marketing)

Physique – chimie

- > Sciences et technologies de laboratoire (STL), spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire

Santé – social

- > Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Systèmes d'information

- > Sciences et technologies industrielles et du développement durable (STI2D), spécialité systèmes d'information et numérique
- > Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG), spécialité systèmes d'information de gestion (SIG)

■ LISTE 5

BMA et BP

BMA – Brevet des métiers d'art

- > Armurerie
- > Art de la reliure et de la dorure
- > Arts graphiques options signalétique, décor peint
- > Arts et techniques du tapis et de la tapisserie de lisse
- > Bijou options bijouterie joaillerie, bijouterie polissage-finition, bijouterie sertissage
- > Broderie
- > Céramique
- > Dentelle options fuseaux, aiguilles
- > Ébéniste
- > Ferronnier d'art
- > Gravure sur pierre
- > Horlogerie
- > Orfèvrerie options monture-tour-nure, gravures-ciselure
- > Souffleur de verre
- > Technicien en facture instrumentale options accordéon, guitare, instruments à vent, piano
- > Verrier décorateur
- > Volume staff et matériaux associés

BP – Brevet professionnel

- > Administration des fonctions publiques
- > Agent technique de prévention et de sécurité
- > Agent technique de sécurité dans les transports
- > Ameublement tapisserie décoration
- > Arts de la cuisine
- > Arts du service et commercialisation en restauration
- > Barman
- > Blanchisserie
- > Boucher
- > Boulanger
- > Bureautique
- > Carreleur mosaïste
- > Charcutier-traiteur

- > Charpentier bois
- > Charpentier de marine
- > Coiffure
- > Conducteur d'appareils des industries chimiques
- > Conducteur d'engins : travaux publics et carrières
- > Couvreur
- > Éducateur canin
- > Électricien-ne
- > Esthétique/cosmétique-parfumerie
- > Étanchéité du bâtiment et des travaux publics
- > Fleuriste
- > Gemmologue
- > Gouvernante
- > Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air
- > Libraire
- > Maçon
- > Maintenance des articles textiles option pressing
- > Menuisier
- > Menuisier aluminium verre
- > Métallier
- > Métiers de la pierre
- > Métiers de la piscine
- > Métiers du plâtre et de l'isolation
- > Mise en œuvre des caoutchoucs et des élastomères thermoplastiques
- > Monteur en installations du génie climatique et sanitaire
- > Peintre applicateur de revêtement
- > Pilote d'installation de production par procédés
- > Plastiques et composites
- > Préparateur en pharmacie
- > Sommelier
- > Techniques de laboratoire de recherche options biologie, physicochimie
- > Vêtement sur mesure option couture flou options tailleur dame, tailleur homme

